MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

4ème année n° 30

Ministère de l'Agriculture

- - - -

Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier

- -

STATION REGIONALE d'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Montpellier, le 5 juillet I956

Note n° 10

EUDEMIS. -

Le vol de la deuxième génération de papillons d'eudémis se poursuit ; il vient d'être identifié de Montpellier, St-Georges-d'Orques, Montbazin, Canet, Marseillan-Plage, Pinet, Servian jusqu'à Béziers.

Le traitement s'y rapportant devrait être effectué dès le 7 juillet ; il s'impose plus particulièrement dans les vignobles où des dégâts de première génération ont été constatés ; on renouvellera l'opération une dizaine de jours après.

MILDIOU. -

Les pluies orageuses parfois importantes des 1 et 2 juillet auront provoqué une attaque qui apparaîtra dès le début de la semaine prochaine ; elle devrait être très apparente dans les vignobles de la région d'Anduze, Massillargue-Attuech, Lédignan où la maladie est installée depuis longtemps.

Ailleurs les traitements recommandés pour fin Juin devraient avoir, en partie, protégé le reste du vignoble.

Toutefois, étant données l'irrégularité de la saison et l'éventualité de pluies au cours du mois de Juillet, l'application d'un traitement soigné serait tout indiqué dès la fin de cette semaine.

Ce sulfatage doit être tout spécialement utile aux vignes qui ont subi des dégâts partiels de gelée d'hiver, et dont la croissance est encore très active, alors que celle des vignes normales, tend à baisser.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

- - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République - MONTPELLIER. Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars I956.